

## Choix d'un master en PI... M1, M2? Où?

Par **Xylon**, le **10/12/2015** à **23:55**

Bonsoir !

Je viens vers vous avec de nombreuses questions qui m'ont beaucoup pris la tête ces derniers temps.

Je suis en L3 de Droit à la fac de Cergy-Pontoise et je me destine au Droit de la propriété intellectuelle, nouvelles technologies etc.

Cependant, je n'ai aucune idée de quelle voie choisir pour y arriver... Il existe quelques Masters 1 spécialisés en propriété intellectuelle (Paris Sud par exemple) et beaucoup de Master 2.

Voilà mes questions !

- Vaut-il mieux directement faire un M1 spécialisé en droit de la propriété intellectuelle, ou d'abord un M1 général pour ne se spécialiser qu'après, au risque de devoir suivre des matières qui ne m'intéressent pas en M1 (droit fiscal notamment)?
- Si je garde un M1 généraliste, vaut-il mieux directement aller dans la fac où je souhaite tenter le M2 ? Sachant qu'à Cergy (où il n'y a pas de M2 qui m'intéresse), je réalise parallèlement un DU de Droit anglais que je pourrais continuer si j'y reste en M1... Quelle formation aurait le plus de poids?

Question subsidiaire:

- Est-ce possible de partir en Erasmus en M1 depuis un fac où on n'était pas en L3? Erasmus est-il raisonnablement envisageable en M2?

Merci à ceux qui auront le courage de me lire et de me répondre !! [smile3]

Par **Juriste IPI**, le **12/12/2015** à **23:44**

Personnellement je te conseille de faire un m1 en droit des affaires et ne pas te spécialiser en PI si vite, s'agissant d'une branche assez bouchée. Il est donc préférable de maîtriser d'autres matières en droit des affaires pour répondre au mieux aux exigences du monde du travail.

Par **Juriste IPI**, le **12/12/2015** à **23:45**

Personnellement je te conseille de faire un m1 en droit des affaires et ne pas te spécialiser en PI si vite, s'agissant d'une branche assez bouchée. Il est donc préférable de maîtriser d'autres matières en droit des affaires pour répondre au mieux aux exigences du monde du travail.

Par **Xylon**, le **12/12/2015** à **23:51**

Merci pour ta réponse, c'est bien ce que je pensais...

Cependant sur les sites des universités proposant un M2 PI, ils demandent un diplôme M1 sans précision. Du coup, est-ce qu'il vaut forcément mieux faire un M1 en Droit des affaires (j'ai beaucoup de mal en Droit fiscal) ou d'autres Masters sont-ils envisageables comme un M1 Droit privé général ?

Par **Dragon**, le **13/12/2015** à **00:12**

Bonsoir,

il est conseillé de choisir un M1 droit des affaires car la plupart du temps, tu peux choisir une option de droit de la PI (choix qui est rarement offert en M1 droit privé général à ma connaissance..).

Après je pense pas qu'intégrer un M1 droit privé empêche l'admission dans un M2 PI.

Par **Xylon**, le **13/12/2015** à **00:34**

D'accord merci, au moins une de mes questions est résolue :-)